

Travaux de la Chambre

● (1500)

[Traduction]

M. Halliday: Madame le Président, il y a quelques mois, j'ai demandé à son collègue, le ministre des Finances, de porter cette question à l'attention des représentants provinciaux. De toute évidence, il a oublié ou omis de le faire.

LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS
AUX COURS DE PLANIFICATION

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Le gouvernement a déclaré que, dans les cas d'urgence en temps de paix, il «reconnait et réaffirme que, normalement, ce sont d'abord les personnes directement touchées qui doivent faire face aux urgences». C'est pourquoi le gouvernement parraine en partie les cours de planification d'urgence au Centre d'étude fédéral, à Arnprior. Cependant, pourquoi le gouvernement lui-même ne cherche-t-il pas à obtenir l'apport significatif du secteur privé, des citoyens qui ont été directement touchés par des situations d'urgence en temps de paix et des désastres naturels?

A la récente conférence sur la planification d'urgence tenue vendredi dernier à la demande du ministre fédéral, pourquoi n'a-t-on pas demandé la participation des gens qui ont vécu l'expérience de désastres naturels dans leur propre localité? Enfin, le ministre dirait-il à la Chambre s'il entend inviter les particuliers expérimentés à participer à l'avenir aux conférences sur la planification d'urgence?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, c'était une première, cette conférence, au niveau des ministres responsables, et nous avons jugé que c'était là un pas significatif vers une meilleure planification des mesures d'urgence au Canada. Ce que nous suggère l'honorable député a beaucoup de sens. Est-ce qu'on devrait impliquer davantage les individus, le secteur privé? Je suis entièrement d'accord sur sa suggestion, mais ce n'est pas parce qu'à l'occasion de cette première démarche conjointe ces gens-là n'ont pas été directement invités que nous n'avons pas d'intérêt dans les vues qu'ils auraient à nous exprimer. Je tiens à l'assurer que, par l'intermédiaire de nos directeurs régionaux, des ministres provinciaux responsables et de nos propres ministres fédéraux qui assument une responsabilité en matière d'urgence dans chacun de leur ministère, nous sommes toujours prêts—nous l'avons toujours fait d'ailleurs—to consulter le secteur privé. Nous allons donc continuer à le faire. Nous ne les avons pas invités à cette première conférence fédérale-provinciale, parce qu'il s'agissait d'une conférence ministérielle, mais il n'est pas dit qu'à l'avenir à l'occasion d'autres rencontres, soit au niveau provincial, dans les régions, soit au niveau fédéral, ici à Ottawa, nous n'aurons pas l'occasion de discuter avec tous les intéressés à la planification d'urgence au Canada.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE
DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je voudrais demander au leader parlementaire du gouvernement

quels sont les travaux qu'il entend entreprendre à la Chambre demain et la semaine prochaine.

M. Pinard: Madame le Président, les représentants des divers partis se sont entendus pour faire passer toutes les étapes requises au bill S-7, portant interdiction de certains services aériens internationaux, parrainé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous avons convenu qu'un seul intervenant de chaque parti prendra part au débat et qu'ensuite nous nous prononcerons sur le projet de loi aux trois étapes. Si demain un vote inscrit se révèle nécessaire, il sera reporté à la semaine prochaine.

Après le bill S-7, nous passerons aux étapes du rapport et de la troisième lecture du bill S-4, loi modifiant la loi sur le ministère du Travail. Enfin, nous étudierons le bill S-10, loi modifiant la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

Voilà donc les projets de loi que nous étudierons demain, soit les bill S-7, S-4 et S-10, dans cet ordre.

[Français]

En ce qui concerne les travaux pour la semaine prochaine, nous allons plus tard aujourd'hui donner un avis d'une motion au nom du gouvernement pour débattre de l'importante question du dialogue Nord-Sud et des affaires internationales en général. Le gouvernement entend donc utiliser la journée de lundi pour débattre cette motion dont avis sera donné plus tard aujourd'hui. Théoriquement on ne pourrait donner l'avis que demain, mais par courtoisie pour l'opposition, et à sa demande, je m'assurerai qu'on ait le texte de cette motion qui sera au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) pour qu'elle obtienne le texte de cette motion plus tard aujourd'hui.

Mardi sera une journée de l'opposition, une journée réservée au parti néo-démocrate, et nous croyons comprendre qu'il sera conséquent avec la promesse qu'il a faite à la Chambre, savoir que si le gouvernement accordait une journée à l'importante question du dialogue Nord-Sud, il verrait à faire de sa journée d'opposition une journée où on pourrait, selon le texte même de sa motion, débattre du même sujet, et dans ce sens nous nous attendons que la journée de mardi traite également de la question du dialogue Nord-Sud, de sorte qu'à toutes fins pratiques lundi et mardi, selon toute vraisemblance, on parlera à la Chambre des communes des affaires internationales et du dialogue Nord-Sud.

Finalement, le bill C-57 comporte de très nombreux amendements. On doit en disposer la semaine prochaine. Actuellement on discute afin de déterminer à quand nous fixerons la deuxième journée accordée pour le débat à l'étape du rapport. La journée que nous choisirons suppose qu'à la fin de cette journée nous devrions en principe voter sur plusieurs dizaines d'amendements, et nous en sommes venus à un accord de principe pour faire en sorte que la durée des votes soit plus raisonnable que ce qu'elle pourrait être. Théoriquement, madame le Président, si l'on votait 46 fois comme c'est possible, cela requerrait six heures du temps des députés à faire les yo-yo à la Chambre, et je ne crois pas que personne ici soit intéressé à ce genre d'exercice.